

**Carte nationale d'identité pour une personne mineure**  
**VALIDITÉ 10 ans**

**ORIGINAUX UNIQUEMENT**

- Cerfa N° 12101 \* 02 complété  
*Formulaire disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) (pré-dde)*
- Une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois  
(1<sup>ère</sup> dde, changement état civil, si pas de passeport/CNI valide ou périmé depuis moins de 2 ans, perte/vol, erreur)
- Le livret de famille des parents tenu à jours (+ photocopie)  
*(une copie intégrale d'acte de mariage des parents le cas échéant)*
- Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale *(jugement de divorce...)*
- Une pièce d'identité du responsable légal *(CNI, passeport français)*
- 1 photo d'identité conforme de moins de 6 mois et ressemblante, en couleurs et de bonne qualité *(de face, tête nue, bouche fermée, regarder l'objectif, sur fond clair et uni format 35x45 mm)*
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois de la personne exerçant l'autorité parentale et où le mineur réside *(Avis d'imposition ou non-imposition, facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, quittance de loyer d'agence, taxe d'habitation...)*
- Un justificatif de nationalité pour les personnes devenues françaises  
(1<sup>ère</sup> demande, ou si pas de passeport valide)
- La carte nationale d'identité du mineur ou une pièce d'identité (passeport + copie)

**En cas de perte ou de vol :**

- La déclaration de perte *(Mairie)* ou de vol *(Gendarmerie)*
- Timbres fiscaux de 25 € *(achetés en ligne sur [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) pour le pré-dde, bureau de tabac ou Trésorerie - paiement en espèces/CB -)*

**PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE(S) INTÉRESSÉ(S) POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER  
ET LE RETRAIT DE(S) LA CARTE(S) NATIONALE D'IDENTITÉ**

**Carte nationale d'identité pour une personne majeure**  
**VALIDITÉ 15 ans**

**ORIGINAUX UNIQUEMENT**

- Cerfa N° 12100 \* 02 complété *(connaître l'état civil des parents)*  
*Formulaire disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) (pré-dde)*
- Une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois  
(1<sup>ère</sup> dde, changement état civil, si pas de passeport/CNI valide ou périmé depuis moins de 2 ans, perte/vol, erreur)
- La carte nationale d'identité
- 1 photo d'identité conforme de moins de 6 mois et ressemblante, en couleurs et de bonne qualité *(de face, tête nue, bouche fermée, regarder l'objectif, sur fond clair et uni format 35x45 mm)*
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois  
*(Un avis d'imposition ou non-imposition, facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, quittance de loyer d'agence, taxe d'habitation...)*  
**Pour les personnes hébergées : fournir en plus du justificatif de domicile, une attestation de domicile manuscrite de l'hébergeant et la pièce d'identité de l'hébergeant.**
- Un justificatif de nationalité pour les personnes devenues françaises  
(1<sup>ère</sup> demande, ou si pas de CNI valide)

**En cas de perte ou de vol :**

- La déclaration de perte *(Mairie)* ou de vol *(Gendarmerie)*
- Une pièce d'identité (passeport, permis de conduire + copie)
- Timbres fiscaux de 25 € *(achetés en ligne sur [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) pour la pré-dde, bureau de tabac ou Trésorerie - paiement en espèces/CB -)*

**PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE(S) INTÉRESSÉ(S) POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER  
ET LE RETRAIT DE(S) LA CARTE(S) NATIONALE D'IDENTITÉ**